

La vieille Auberge Du Lac

Conditions générales de ventes



Durée du séjour

La durée du séjour est fixée au moment de la confirmation ; le maintien dans les lieux en-dehors des dates mentionnées ne sera possible qu'en cas de disponibilité.

Conclusion de la réservation

La réservation devient effective dès lors que le client, après confirmation écrite ou orale précisant ses coordonnées, aura fait parvenir à l'hôtelier l'acompte prévu par chèque ou virement dans le cas échéant. Le client confirme donc également, au moment de la réservation, avoir pris connaissance et accepté ces conditions.

Annulation par le client

Toute annulation doit être notifiée par écrit (courrier, mail...) ou par téléphone (hors messagerie vocale) à l'hôtelier.

En cas d'annulation à sept jours ou moins avant l'arrivée, l'acompte reste acquis à l'hôtelier dans le cas où la chambre ne serait pas relouée. Dans les autres cas, l'annulation est gratuite.

Si le client ne se manifeste pas avant 19 heures le jour prévu, la réservation devient nulle et l'hôtelier peut disposer des lieux. L'acompte reste alors acquis à l'hôtelier.

Si le séjour est écourté, le prix de celui-ci reste acquis à l'hôtelier et ne sera procédé à aucun remboursement mis à part si la chambre n'a pu être relouée.

Horaires

L'arrivée se fait entre 15h et 19h et le départ entre 8h30 et 10h30, sauf entente préalable avec l'hôtelier.

Chèque de caution

Pour la chambre d'hôtel, un chèque de caution du montant de la chambre seule est demandé au client lors de sa réservation. Celui-ci sera restitué au moment du départ des clients sous réserve qu'aucune dégradation n'a été constatée dans la chambre.

Utilisation des lieux

Le client s'engage à occuper la ou les chambres louée(s) personnellement avec sa famille ou ses amis, dans la limite du nombre de personnes pour lequel la chambre est louée ; la sous-location n'est pas possible.

Les meubles et objets mobiliers ne doivent pas être transportés hors du logement et doivent être utilisés avec soin. Il est interdit d'apporter, pour quelque cause que ce soit, aucune modification aux différentes installations (électricité, eau, chauffage...) ; en cas de mauvais usage d'un appareil, le client s'engage à faire immédiatement procéder à ses frais aux réparations, après en avoir discuté avec l'hôtelier.

Animaux

Dans les chambres et au restaurant, les animaux sont acceptés, avec un supplément à l'hôtel de 3€/jour/animal. Cette somme est prévue pour l'entretien supplémentaire suite à la présence de l'animal dans la chambre. Toutes détériorations créées par l'animal seront à charge de son propriétaire.

Litige

En cas de litige, qui ne pourrait pas trouver un accord amiable, seul le tribunal d'instance où le juge de proximité du lieu de la location est compétent.

**Toute réservation implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions.
Dans tous les cas, avant tout, une bonne discussion règle souvent les problèmes.**